

à l'assemblée communale ordinaire du 4 décembre 2017

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 mai 2017
- 2. Budgets 2018
- 2.1 Budget de fonctionnement
- 2.2 Budget d'investissements
 - 2.2.1 Acquisition d'un véhicule pour la voirie
 - 2.2.2 Réfection route communale AF La Comba, Saint-Martin
 - 2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie «Clos de Sauba», Saint-Martin
 - 2.2.4 Adduction d'eau et défense incendie «Bois Noir», Besencens
 - 2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur
- 2.3 Rapport de la commission financière
- 2.4 Approbation
- 3. Nomination d'un membre à la commission d'aménagement et d'énergie
- 4. Adhésion à la nouvelle association SLPPGV (Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne Veveyse)
- 5. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 15 mai 2017

2. Budgets 2018

2.1 Budget de fonctionnement

3.1 Budget de fonctionnement 2018

	Décianation	Budge	et 2018	Budge	Budget 2017		Compte	es 2016
	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus		Charges	Revenus
0	Administration	482'120.00	73'010.00	451'440.00	69'610.00		457'772.50	69'464.95
1	Ordre public	82'250.00	36'700.00	89'350.00	37'200.00		87'670.45	37'451.70
2	Enseignement et formation	1'217'940.00	62'390.00	1'261'740.00	98'160.00		1'213'737.20	122'966.05
3	Culte, culture, loisirs	139'470.00		158'140.00			154'727.85	
4	Santé	408'150.00	4'000.00	384'460.00	10'000.00		322'506.90	3'670.05
5	Affaires sociales	480'100.00	22'500.00	481'400.00	21'000.00		464'421.75	21'927.00
6	Transports et communications	318'580.00	16'000.00	353'700.00	16'000.00		261'944.50	20'257.05
7	Prot.et aménagement de l'environnement	442'650.00	410'400.00	437'670.00	392'700.00		409'557.75	374'404.60
8	Economie	26'560.00	13'350.00	26'400.00	13'300.00		22'116.65	19'062.00
9	Finances et impôts	583'030.00	3'524'930.00	653'680.00	3'625'030.00		1'351'292.75	4'084'685.70
	Totaux	4'180'850.00	4'163'280.00	4'297'980.00	4'283'000.00		4'745'748.30	4'753'889.10
	Résultats		17'570.00		14'980.00		8140.80	



Approbation du budget de fonctionnement 2018

3.2 Budget d'investissements

3.1 Budget d'investissements 2018

		Désignation Budget 2018		Budge		Comptes 2016	
	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration					7'030.20	
2	Enseignement et formation					129'350.00	27'500.00
3	Culte, culture, loisiers	115'000.00	20'000.00				
6	Transports et télécommunication	260'000.00	64'550.00	390'200.00	249'890.00	756'585.45	267'693.45
7	Protection et aménagement de l'environnement	550'300.00	181'700.00	720'200.00	332'600.00	418'584.30	26'342.35
9	Finances et impôts	8'000.00		30'000.00		435'934.45	139'235.95
	TOTAUX	933'300.00	266'250.00	1'140'400.00	582'490.00	1'747'484.40	460'771.75

557'910 00

1'286'712 65

667'050 00

Régultate

2.2.1 Acquisition d'un véhicule pour la voirie







2.2.1 Acquisition d'un véhicule pour la voirie

Plan de financement

Véhicule : tracteur avec équipement (lame et saleuse) 71'000.00 SFr.

Financement

Emprunt bancaire / compte de trésorerie 71'000.00 SFr.

Totaux 71'000.00 SFr. 71'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

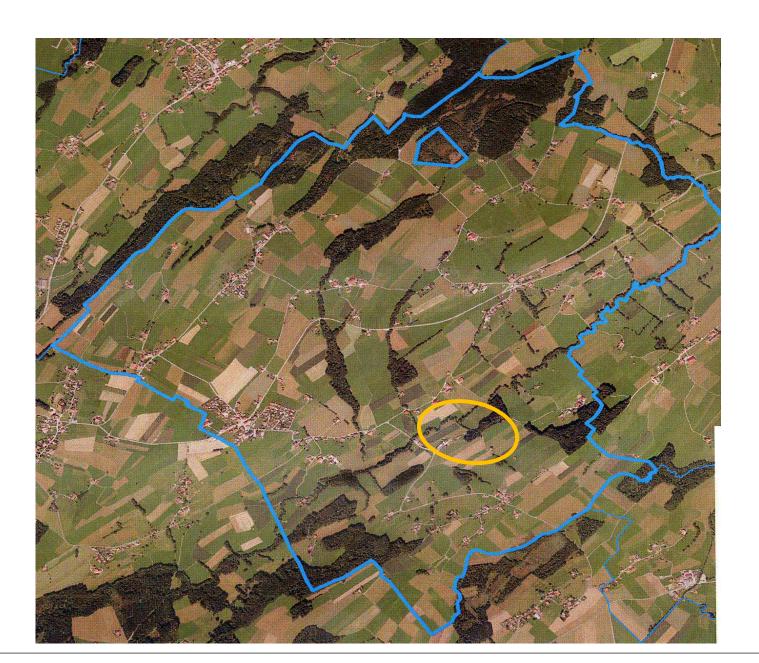
 Intérêts
 2.00%
 1'420.00 SFr.

 Amortissement
 15.00%
 10'650.00 SFr.

 Total des charges
 12'070.00 SFr.

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.2 Réfection de la route communale AF La Comba à Saint-Martin



2.2.2 Réfection de la route communale AF La Comba à Saint-Martin

Plan de financement

Routes communales

Route de la Comba, Saint-Martin

Divers et imprévus

9'000.00 SFr.

189'000.00 SFr.

TVA à déduire avant la subvention 7.7% 14'550.00 SFr. Montant accepté pour la subvention sans la TVA 174'450.00 SFr.

Financement

Subvention fédérale 20%	34'890.00 SFr.
Subvention cantonale 17%	29'660.00 SFr.
Prélèvement sur réserve	8'976.50 SFr.
Crédit nécessaire / emprunt bancaire	115'473.50 SFr.

Totaux 189'000.00 SFr. 189'000.00 SFr.

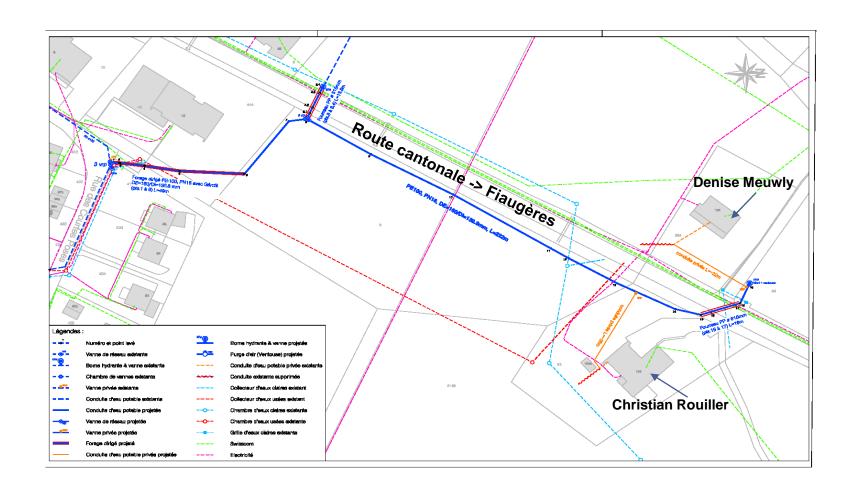
Charges financières annuelles

		_
Amortissement	7.00%	8'090.00SFr.
Intérêts	2.00%	2'310.00SFr.

Total des charges 10'400.00 SFr.

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Clos de Sauba » Saint-Martin



2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Clos de Sauba » Saint-Martin

Plan de financement

Total des travaux TTC 252'850.00 SFr.
Subvention ECAB 15% -38'000.00 SFr.
Solde à charge de la commune 214'850.00 SFr.

Financement

Total des travaux à charge de la commune 214'850.00 SFr.

Financement par prélèvement sur réserve 214'850.00 SFr.

Totaux 214'850.00 SFr. 214'850.00 SFr.

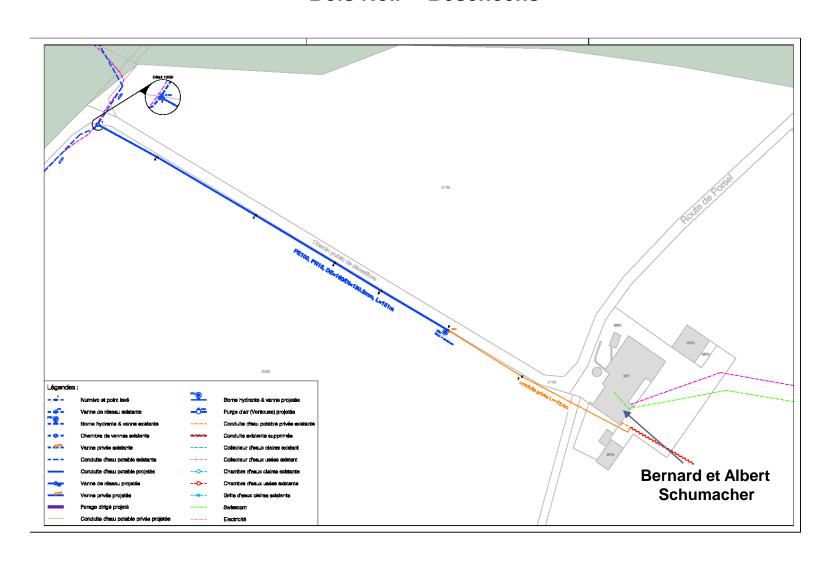
Charges financières annuelles

Intérêts 0.00% Amortissement 0.00%

Total des charges

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Bois Noir » Besencens



2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Bois Noir » Besencens

Plan de financement

Total des travaux TTC
Subvention AF
Subvention ECAB
Solde à charge de la commune

113'450.00 SFr.
-45'000.00 SFr.
-17'000.00 SFr.
51'450.00 SFr.

Financement

Total des travaux à charge de la commune 51'450.00 SFr.

Financement par prélèvement sur réserve 51'450.00 SFr.

Totaux 51'450.00 SFr. 51'450.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts 0.00% Amortissement 0.00%

Total des charges



2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur





2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur

Alerte

Les First Responders BLS-AED sont alertés par la centrale 144 Fribourg grâce à l'application pour smartphone Momentum.

L'application Momentum gère l'engagement des First Responders en fonction de leur localisation et de celle de l'ambulance. L'application Momentum gère le nombre de First Responders acceptés par intervention selon des paramètres par défaut.

En tout temps, les centralistes du 144 ont une vision d'ensemble de la situation et peuvent outrepasser les paramètres par défaut de l'application.

Périmètre d'intervention

Aucun périmètre d'intervention n'est défini. Un First Responder BLS-AED peut intervenir dans l'ensemble du canton, pour autant qu'il se trouve plus près du lieu d'intervention que l'ambulance et qu'il soit accepté par l'application.

Déroulement de l'intervention

Lorsqu'un First Responder reçoit une alerte, s'il se trouve à proximité de la zone d'intervention, il peut s'annoncer disponible par le biais de l'application Momentum.

Si l'application accepte la demande du First Responder, il recevra les informations supplémentaires sur le lieu précis de l'intervention (adresse, identité de la victime).

Sur le lieu d'intervention, le First Responder applique les gestes de BLS-AED en collaboration avec les témoins ou les autres First Responders présents jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

Une fois l'ambulance (ou le SMUR) sur place, les First Responders se conforment aux directives des secours professionnels.

Pour plus d'informations : Sandra Gothuey 079 275 89 95 ou www.fribourgcoeur.ch



Vous avez 18 ans révolus ? Vous bénéficiez d'une bonne condition physique et psychique ? Vous désirez venir en aide à votre prochain bénévolement ?

Voulez-vous DEVENIR PREMIER RÉPONDANT ?



Afin d'améliorer le pronostic vital des citoyens Fribourgeois en cas d'arrêt cardiaque, le canton a développé un concept pour rendre possible l'intervention de premiers répondants ("First Responders"). Le but est de prodiguer précocement les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation).

CONDITIONS

- Avoir la volonté de suivre ou avoir suivi une formation BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) reconnue SRC, à répéter chaque 2 ans, (coût à la charge du premier répondant)
- Etre en possession d'un smartphone (pour l'alarme)
- S'inscrire via l'application "First Responder Fribourg" sur votre smartphone

OÙ SUIVRE UNE FORMATION BLS-AED?

- Ambulanciers instructeurs du Sud Fribourgeois : ekropf@ambfr.ch
- Sections de Samaritains : http://www.samariter-fr.ch/fr/reanimation.html
- Fondation Fribourg Cœur: http://fribourgcoeur.ch/prestations/formations/
- Autres sociétés privées

2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur

Plan de financement

Acquisition et pose 8'000.00 SFr.

Financement

Emprunt bancaire / compte de trésorerie 8'000.00 SFr.

Totaux 8'000.00 SFr. 8'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts 0.00% Amortissement 0.00%



Report: livre historique sur Saint-Martin FR

Plan de financement sur 3 ans

Historien (30 mois à CHF 2'000.-/mois) 60'000.00 SFr.
Graphiste / photographe 9'000'00 SFr.
Imprimeur (500 exemplaires) 30'000.00 SFr.

Commission du livre

(9 membres – env. 1 séance /mois sur 2 ans

Président: 100.-/séance, membre 70.-/séance) 16'000.00 SFr.

Financement

Vente de livres 20'000.00 SFr. Prélèvement sur compte de fonctionnement 95'000.00 SFr.

Totaux 115'000.00 SFr. 115'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts %
Amortissement %

Total des charges

Report : assainissement de bâtiments hors zone secteur Le Froumi

Plan de financement

Raccordement de 4 bâtiments

Travaux de génie civil	150'000.00 SFr.
Projet et direction des travaux	21'000.00 SFr.
Prestations géomètre	4'500.00 SFr.
Permis de construire, pertes de culture et divers	8'500.00 SFr.

Financement

Taxe de base (4 bâtiments)	7'500.00 SFr.
Unités locatives (4 bâtiments)	16'200.00 SFr.
Participation des propriétaires privés	48'000.00 SFr.
Solde à la charge de la commune	112'300.00 SFr.

Totaux 184'00	00.00 SFr. 184	'000.00 SFr.
---------------	----------------	--------------

Charges financières annuelles

Intérêts	2.00%	2'300.00SFr.
Amortissement	4.00%	4'500.00SFr.

Total des charges 6'800.00 SFr.

3.4 Approbation globale du budget d'investissements

3.1 Budget d'investissements 2018

		1 Duuge	<u>st u mve</u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	
	Décianation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration					7'030.20	
2	Enseignement et formation					129'350.00	27'500.00
3	Culte, culture, loisiers	115'000.00	20'000.00				
6	Transports et télécommunication	260'000.00	64'550.00	390'200.00	249'890.00	756'585.45	267'693.45
7	Protection et aménagement de l'environnement	550'300.00	181'700.00	720'200.00	332'600.00	418'584.30	26'342.35
					<u> </u>		
9	Finances et impôts	8'000.00		30'000.00		435'934.45	139'235.95
	TOTAUX	933'300.00	266'250.00	1'140'400.00	582'490.00	1'747'484.40	460'771.75
		\vdash				$\overline{}$	

557'910 00

1'286'712 65

667'050 00

Récultate

3. Nomination d'un membre à la commission d'aménagement et d'énergie

4. Adhésion à la nouvelle association SLPPGV

Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne-Veveyse

Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse : Pourquoi changer ?

Actuellement:

• Convention entre les communes qui n'est pas reconnue par la loi sur les communes

Possibilités :

- Entente intercommunale
- Association de communes
- Fondation

Pourquoi une association de communes ?

- Répondre à la loi sur les communes
- Donner aux communes plus de compétence, en particulier par rapport au budget, comptes et investissements

Les services auxiliaires scolaires deviennent :

SLPPGV

Services scolaires de la Logopédie, Psychologie et Psychomotricité de la Glâne-Veveyse

SLPPGV - Comité

Le comité ne change pas

POULIN Micheline, Conseillère communale, Romont – PRESIDENTE

GENOUD Christine, Conseillère communale, Châtel-St-Denis –VICE-PRESIDENTE

LANG Silvain, Inspecteur scolaire (Glâne)

ANGELOZ Carole Inspectrice scolaire (Veveyse)

AEBY Joseph, Représentant de l'association des communes de la Glâne

GENOUD Renée, Représentante de l'association des communes de la Veveyse

GENOUD François, Préfet de la Veveyse

SCHORDERET Willy, Préfet de la Glâne

GROSS Jean-Luc, Directeur et secrétaire de l'assemblée des délégués

Divers

• Suite de la procédure

- 1) Approbation par l'ensemble des communes dans le cadre des assemblées communales.
- 2) Approbation par le Conseil d'Etat
- 3) En cas de refus d'une ou plusieurs communes, les variantes sont les suivantes :
 - Renoncer à l'association
 - Nouveau vote dans les commune qui ont refusé
 - Décision du Conseil d'Etat

5. Divers

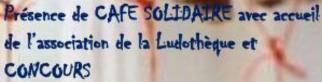
Déchèterie d'Oron





30 artisans de la région

Samedi 9 décembre 2017 de 14h00 à 19h00 à la salle polyvalente de Saint-Martin





Animations

14h30 concert des MARTINETS

15h15 CONTES de Noël

14h-16h distribution des SAPINS à l'extérieur

MAGICIEN durant toute l'après-midi



Saint-Martin – commune d'honneur de la Confrérie de la Saint-Martin





La parole est donnée aux citoyens



Le Conseil communal vous remercie pour votre attention et vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année

